

## Reconnaissance de «l'unité fonctionnelle Institut de radiologie» selon le TARMED: Formule d'autodéclaration pour médecins exerçant dans un institut de radiologie indépendant

### Médecin:

Nom: Prénom: Rue: Numéro postal: Localité: Numéro EAN: Numéro FMH (membres FMH): Numéro RCC: J'ai adhéré à la convention-cadre TARMED LAMal (FMH / santésuisse) Oui\*  Non\* J'ai adhéré à la convention tarifaire TARMED LAA / LAI / LAM (FMH / CTM) Oui\*  Non\* 

### exerçant à l'institut de radiologie:

Nom de l'institut: Rue: Numéro postal: Localité: Numéro EAN de l'institut: Numéro RCC de l'institut: 

### Par ma signature, je confirme:

- être porteur/porteuse du titre de «spécialiste FMH en radiologie» ou d'un titre de spécialiste étranger équivalent (le principe des droits acquis, au sens du Concept de valeur intrinsèque TARMED, ne vaut pas comme titre de spécialiste);
- avoir pris connaissance de la convention sur la reconnaissance des unités fonctionnelles selon le TARMED, annexe J: «Unité d'exploitation Radiologie» (voir le concept actuellement en vigueur sur la reconnaissance des unités fonctionnelles, Annexe J)

Lieu / Date:

Signature:

\* Cocher ce qui convient

voir le concept actuellement en vigueur sur la reconnaissance des unités fonctionnelles, Annexe J!